

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Novembre 2022

## PRESENTS :

### **Comité Directeur :**

- ❖ P. Granger : Président
- ❖ D. Violette : Membre
- ❖ M. Guérin : Vice-Présidente
- ❖ S. Maillard : Membre
- ❖ Rodolphe Fiot : Trésorier

### **Invités :**

- ❖ P. Batoufflet : 1<sup>er</sup> Adjoint Vie Sportive et Culturelle - Relations Internationales
- ❖ M. Boureau : Responsable animations et politique sportives

### **Associations/Sections présentes :**

- ❖ Aïkido : M. Guérin
- ❖ Archers : F. Damongeot
- ❖ ASV Président : A. Decoodt
- ❖ Badminton MJC : S. Maillard
- ❖ Boule : pouvoir à P. Granger
- ❖ Boxing-Défense : A. Chambeau
- ❖ Cible : D. Bonnet
- ❖ Danse : ASV
- ❖ M. Becquart
- ❖ Escrime : F. Tixier
- ❖ Escalade : V. Martin
- ❖ Global Combat : pouvoir à H. Roy
- ❖ Golf : A. Kerviche
- ❖ Gym ASV : M. Pignon
- ❖ Hand Ball ASV : pouvoir à A. Decoodt
- ❖ Judo : A. Cottin
- ❖ Karaté : Pouvoir à D. Furio
- ❖ Karaté Défense : pouvoir à D. Violette
- ❖ Kempo : O. Fourquet
- ❖ MJC Directeur : C. Birschler
- ❖ Plongée : P. Terrien
- ❖ Taï Chi Chuan : E. Babel
- ❖ Tennis : R. Fiot
- ❖ Vol Libre-Piafs MJC : L. Couturaud
- ❖ Vol Libre-Migrateurs : pouvoir à C. Narp
- ❖ Vélo : D. Lainé
- ❖ Volley MJC : C. Guyen Van Dau

## Absents - Excusés:

### **Comité Directeur :**

- ❖ D. Bert : Membre d'Honneur
- ❖ JC. CHAPUT : Sec. Admin Club des AS
- ❖ JC. PINON : Membre bureau Club des AS

### **Associations :**

- ❖ Foot Ball : L. Defossé et Y. Dussault
- ❖ Tae Kwon Do : M. Bentahar

## Absents :

### **Associations :**

- ❖ Basket : L. Harrison
- ❖ Foot Américain : C. Lebrun
- ❖ MJC Président : C. Florentin
- ❖ Tennis de Table ASV : J. Goujon

## ACCUEIL :

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 24 novembre, à 20h30, les adhérents de l'Association **Club des Associations Sportives** à Villebon, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation qui leur a été adressée dans les formes prévues par la loi.

Le bureau constate que **23** associations sont présentes, ou représentées, sur 29 adhérentes. L'assemblée peut ainsi légalement délibérer et voter, le quorum à atteindre étant de 15. La feuille d'émargement est disponible auprès du club des AS.

## I. APPROBATION DU CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 mars 2022 :

Pas de remarque quant au compte rendu.

Il est procédé au vote pour son approbation :

Voix présentes, ou représentées : 24 - Voix exprimées : 24 - Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 24

**Le CR de l'AGO du 22 mars 2022 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés**

## II. RAPPORT D'ACTIVITE du 01 janvier au 31 octobre 2022: Patrick Granger

### Activité Interne

- 87 permanences,
- 09 réunions du Comité Directeur,
- 1 assemblée générale,



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Novembre 2022

## Activités des commissions :

- 4 réunions ou entrevues pour la commission « FETE DU SPORT » auxquelles il convient d'ajouter des opérations de collage et d'affichage représentant une bonne journée.
- 4 réunions ou entrevues pour la commission « FORUM » et l'opération « SPORLIDAIRE »,
- 4 réunions pour la commission « SUBVENTIONS »,
- 1 réunion pour la commission « SECOURISME »,
- 1 réunion spécifique « UTILISATION DES INSTALLATIONS LE WEEK-END »
- 4 réunions pour la préparation et rendus divers pour le « TELETHON »
- 1 réunion pour « Les ARTS MARTIAUX FONT LE SHOW »,

## Organisations :

- Repas des Présidents le 30/09,
- Fête du sport le 21/05
- Forum le 10/09,

## Participations :

- 9 convocations en Mairie (vœux, jeunesse, anciens combattants, adjoint aux sports, service à la population, St Côme et St Damien, communication, rythmes scolaires, plan climat)
- 5 réunions avec le service des sports,
- 4 réunions pour l'organisation du Téléthon
- 7 assemblées générales des associations,
- 2 réunions de préparation de la St Côme et St Damien
- 15 réunions diverses (Terre de jeux, Paris 2024, FFCO, MJC, Plan climat, Vie Associative, etc...)

Il convient aussi de prendre en compte toutes les entrevues avec les services municipaux dont majoritairement celui des sports,

En conclusion, l'attention doit se porter sur le nombre d'obligations de présences pour la vie de l'association, à savoir : 150

## III. RAPPORT MORAL : Patrick Granger

*« Explications sur le caractère des expressions et votes sur cette Assemblée : la seule expression qui vous sera demandée aujourd'hui concerne le rapport de notre dernière Assemblée du 22/03/2022 et le montant de la cotisation pour l'année 2023.*

*Vous serez sollicités lors de la prochaine AG (mars 2023) pour l'approbation des comptes et du rapport moral de cette année 2022.*

*Quelques indications malgré tout avant de passer la parole aux Responsables des Commissions concernant leurs propres activités et pour ce qui les concerne, un inventaire va être effectué des effectifs des commissions que nous communiquerons pour avis et confirmation des personnes y figurant avec selon toute vraisemblance des modifications. Cela nous permettra de vous retourner des bulletins de candidature. Il n'y a aucune hésitation à présenter des candidats. Il en sera de même pour le Comité Directeur (4 postes à pourvoir). L'Assemblée de mars 2023, là aussi, aura à s'exprimer.*

*Sur la présentation de ce que j'ai à vous communiquer pour aujourd'hui, je vais être bref, nous vous avons remis la liste des rendez-vous, organisations et participations diverses et variées depuis le début de l'année. Nous ne devrions pas constater d'écarts significatifs. Il faut noter pour cette année 2022 la reprise de l'organisation de la Fête du Sport, nos participations diverses et variées pour PARIS 2024, TERRE DE JEUX et puis comme nouveauté un Gala des Arts Martiaux le 2/04.*

*Sur le plan du fonctionnement, nous avons été handicapés par l'absence de Jean-Claude CHAPUT pour cause de maladie en matière de secrétariat et permanences. L'Assemblée réunie ce jour ne peut donc que lui souhaiter un bon rétablissement et surtout qu'il nous revienne en forme. Sur les quelques informations en ma possession, et pour lui avoir rendu visite à plusieurs reprises, cela va plutôt dans le bon sens. Bref, compte tenu des circonstances, nous avons essayé de palier au mieux même si quelquefois, nous avons été amenés à parer au plus pressé.*



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Novembre 2022

2022 fait suite à 2 années très perturbées dues pour l'essentiel à la pandémie « COVID 19 » avec des activités en berne sur certaines périodes et toute une série de protocoles à respecter contraignante. Nous souhaitons tous et je pense à l'unanimité au vœu émis que tout doit demeurer et être laissé derrière nous. Comme toute chose vécue, nous avons eu besoin d'une solidarité à toute épreuve et des leçons devront en être tirées.

La crainte d'une baisse de vos effectifs sur le plan global demeure significative. Sur l'observation des effectifs déclarés à la réception des demandes de subventions 2023 avec la déclaration des effectifs de 2022 2519 (hors MJC) contre 3178 en 2021 et 2847 pour 2020.

Des soucis d'ordre remotivation des Bénévoles comme dans la recherche d'éducateurs et d'encadrants diplômés se sont fait jour.

2022 n'a pas enregistré de grosses modifications et difficultés sur l'état global de la structure. Il en est de même sur l'état de nos relations sur le plan Mairie, FFCO et différents partenaires.

Sur le plan organisation du secteur associatif sur la ville, une présentation du service « Vie Associative » vous a été présentée mais peu ou pas d'incidences sont à noter sur nos organisations et sur nos pratiques de nos activités physiques et sportives.

Nous essayons de nous rendre disponibles à chaque sollicitation.

Je terminerai par attirer l'attention sur l'obtention du label « Ville européenne du Sport » décerné par l'ACES Europe. Il sera retiré à Bruxelles le 6/12 prochain et fera l'objet d'une cérémonie le 10/12 ici même. Les investissements sur le Centre Sportif, l'utilisation des équipements par les Associations et les activités diverses et variées municipales ont contribué pour l'essentiel à l'obtention de ce label.

Le revers de la médaille réside en la difficulté d'attribution supplémentaire de créneaux et ne laissent que très peu, voir plus d'espaces vacants sur les fins d'après-midi, début et fin de soirée

L'accès pour tous aux activités physiques et sportives prend également tout son sens avec cette distinction.

Je laisserai la parole à Marc qui exposera le projet sur la diffusion d'une « gazette » relevant de vos organisations et résultats acquis au fil des semaines.

Enfin, nous remercions pour leur disponibilité et aide tous les personnels opérant sur notre secteur d'activités mais là aussi, je serai plus précis dans le bilan annuel.

Merci pour votre attention »

## **IV. COTISATIONS : P. Granger**

Le Comité directeur du Club des AS du 08 novembre 2022 a proposé de maintenir la cotisation annuelle à 20€.  
Il est procédé au vote pour son approbation.

Voix présentes, ou représentées : 24 - Voix exprimées : 24 - Abstentions : 0 - Voix contre : 0 - Voix pour : 24

**Le montant de 20€ pour la cotisation 2023 est adopté à l'unanimité des voix exprimées par les adhérents présents ou représentés**

## **V. COMMISSIONS :**

### **1. Fête du Sport : M.Guérin**

Nous sommes enfin revenus à une situation à peu près équivalente à celle d'avant COVID, à savoir environ 200 pass'sports rapportés à l'accueil. 22 ateliers étaient proposés (dont une course d'orientation en rapport aux grandes affiches sur le sport au féminin dispersées sur le stade) et deux animations .

La fréquentation par atelier a été de 30 à plus de 80 participants (cela lié principalement au type d'activité proposée)..

Si on considère l'âge des participants, on peut dire que la moitié des enfants venait du primaire, 20% des maternelles et 30% du collège.

Des suggestions sur des améliorations ou sur un nouveau concept de fête du sport seront toujours les bienvenues.

### **2. Subventions : F. Tixier**

F Tixier salue le fait que la plupart des dossiers sont arrivés en temps et heure, et quasi complets ; ce qui a facilité le dépouillement de ceux-ci avant transmission à la mairie. Ce travail est cependant assez long et de nouveaux membres seraient bienvenus dans la commission.

Une répartition des subventions par tantièmes (selon les critères votés en AG) a été proposée à la Mairie avant délibération en Conseil municipal..



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Novembre 2022

## 3. Secourisme : P.Granger

La formation aura lieu dans le Foyer de Sportifs.

A ce jour, les inscriptions reçues se répartissent de la façon suivante :

- Session de décembre 2022
  - o 11 Décembre , recyclage : 19 (20 places disponibles)
  - o 12 Décembre PSC1 : 14
- Session de janvier 2023
  - o 21 janvier recyclage : 6
  - o 22 janvier PSC1 : 8

Les inscriptions sont encore ouvertes pour janvier

**Attention :** pour le paiement, le Club des AS demande aux associations, en particulier celles qui ont beaucoup de candidats, de rédiger un chèque global et pas un par candidat, chèque accompagné de la liste des candidats (avec les dates) , en plus de leur fiche individuelle.

**Rappel des tarifs :** (le Club des AS complète à hauteur d'environ 50% du total)

- adhérents Club des AS : 20€ pour le PSC1 et 10€ pour le recyclage
- non -adhérents : 45 € pour le PSC1

## 4. Espaces Sportifs : P. Granger

Les créneaux disponibles sont complets. A la rentrée, il y a eu peu de demandes de nouveaux créneaux ou d'échanges.

A ce sujet, il faut avertir le club des AS de tout accord d'échange amiable fait entre clubs de façon à garder à jour l'occupation des locaux.

Certains clubs ont l'initiative de signaler la disponibilité provisoire de leurs créneaux, il faut aussi tenir ce point à jour de façon à attribuer mais aussi libérer ces créneaux 'empruntés'.

Question de S Maillard sur l'attribution des espaces sportifs pour d'autres manifestations que le sport, en particulier l'attribution de Marvingt un vendredi soir (3 associations concernées et averties au dernier moment) : quelle est la procédure et pourquoi le club des AS et les associations n'ont -ils pas été impliqués dans cette décision ? M Boureau et P Batoufflet vont se renseigner et faire un retour sur ce point.

## 5. Forum : S. Maillard

Le forum a été plus facile à organiser car sans règles sanitaires à appliquer.

S Maillard signale cependant le manque partiel de matériel par rapport à celui demandé initialement.

60 associations étaient présentes dont 4 nouvelles.

Si les associations sportives ont été disciplinées (présentes pendant toute la durée du forum et rangement des tables et grilles en fin de forum), il n'en a pas été de même de certaines associations non sportives.

La date du forum 2022 (une semaine après la rentrée et après les forums des villes voisines) semble avoir permis aux villebonnais de mieux s'organiser en fonction des emplois du temps scolaires de leurs enfants. La date du 09 septembre est proposée pour 2023, à confirmer.

Proposition de nouvelle organisation pour 2023 :

Jusqu'à ce jour, le club des AS était seul pour décider de la participation ou non au forum des nouvelles associations sportives ou non. Autant il demeure facile de donner un avis sur une nouvelle association sportive autant il lui est difficile de le faire pour une association culturelle ou caritative.

Il est demandé que les formulaires de participation au forum soient gérés d'une part par le Club des AS pour les associations sportives, et d'autre part via le Guichet unique pour les autres associations ; une commission regroupant Club des AS, Elus et Guichet unique venant valider la liste finale.

## 6. Téléthon : P. Granger

Les inscriptions continuent d'arriver mais leur nombre est assez décevant : 31 via le Club des AS et 13 via la plateforme en ligne.



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Novembre 2022

L'animation musicale de la MJC est gratuite du moins pour le téléthon.

Une réunion est prévue lundi prochain 28 novembre pour faire le point des inscriptions et pour finaliser l'organisation du forum.

Question de C. Birschler : peut-on venir juste pour écouter la musique et danser ?

IL est proposé d'accepter les nouveaux entrants, avec paiement d'une participation libre à l'entrée. Pour différencier les personnes ayant payé leur repas de celles qui viennent pour la musique, il sera distribué des billets. (carnets à souche disponibles au club des AS).

L'entrée des personnes ne dînant pas se fera après le repas.

## VI. SAINT CÔME ET SAINT DAMIEN 2022 :

Nous avons participé aux animations proposées, mais pas en tant qu'organisateur (animations du samedi et course des familles du dimanche matin)

Le thème de 2023 n'est pas encore finalisé mais ce ne sera pas le sport.

## VII. QUESTIONS DIVERSES

### - M. Guérin : proposition d'un nouveau gala des arts martiaux en 2024

Le gala des arts martiaux a été apprécié aussi bien des associations participantes que du public. Pourquoi ne pas renouveler l'expérience, sans thème imposé (en 2022 le thème était le sport au féminin), et en faisant participer les musiciens villebonnais pour l'animation musicale ?;

L'idée serait de préparer l'organisation générale en 2023 et de mettre en place le spectacle dans nos structures respectives à la rentrée de septembre pour un spectacle en mars ou avril 2024..

M. Guérin a consulté les clubs et les Directeurs du Conservatoire de musique et de la MJC. Tout le monde a donné son accord de principe.

Une réunion avec les intervenants potentiels sera organisée en janvier pour valider ce projet et pour en dessiner les grandes lignes.

### - Présentation de P. Batoufflet :

P Granger remercie P Batoufflet pour sa présence et pour l'action de la Mairie envers les associations sportives pendant les deux années compliquées que nous venons de vivre et lui donne la parole :

### P Batoufflet :

#### - Situation financière de Villebon

P Batoufflet nous fait part de son inquiétude pour l'avenir des finances lié non seulement au contexte international et énergétique actuels (la facture d'électricité devrait être multipliée par au moins 5) mais aussi sur le montant des recettes futures suite à la suppression de la taxe d'habitation. Il incite les associations à la plus grande prudence quant à leurs engagements à venir.

#### - Label Ville Européenne du sport :

Ce label nous a non seulement été attribué au vu de la qualité des équipements et du nombre de pratiquants à Villebon mais aussi au vu de notre organisation Club des AS-Mairie qui a intrigué le jury par son originalité et qui devrait inspirer d'autres communes..

### - Intervention de M. Boureau :

#### o Gazette des sports : « Villebon Sports Infos »

A la demande du Maire, pour que lui-même et l'équipe municipale soient en mesure de communiquer les événements et les résultats sportifs par les Associations sportives, un projet de gazette est proposé. Il se présente sous la forme d'une feuille A 3, recto/verso, avec des articles illustrés et des tableaux de résultats communiqués par les clubs.

Cette gazette paraît chaque semaine ou quinzaine en fonction de l'actualité.

M Boureau demande aux associations de lui communiquer nos informations avec photos et proposition d'articles pour les événements passés ou à venir.

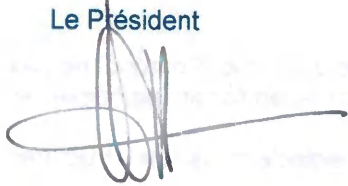
# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Novembre 2022

Pour l'instant, il n'est pas prévu de diffuser cette gazette . Cependant, les associations présentes demandent qu'il y ait une distribution de cette gazette aux associations sportives et/ou un affichage de celle-ci sur les tableaux d'affichage du Centre Sportif..

- Evènements à venir :
  - Label Terre de Jeux : 1<sup>ère</sup> semaine d'avril ;  
Le thème sera l'inclusion. Des animations sportives seront proposées pour les scolaires  
En 2022, 3 associations ont montré un intérêt participatif dont le CAM avec le port de t-shirts bien visible ;
  - Journée Mondiale Olympique : vendredi 23 juin 2023 en fin de journée.
- Label CPJ : Centre de préparation aux JO ;  
Villebon accueillera en juillet 2024 une équipe internationale dans l'un des sports suivants ; Volley, Rugby à 7, rugby à 7 en fauteuil, boccia ;
- Maison sport et santé  
Des villebonnais ont déjà sollicité la maison sport et santé Paris-Saclay ;

**Fin de la réunion 22h00**

Le Président

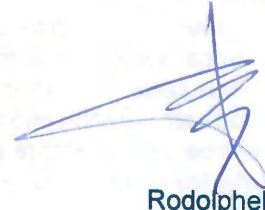


Patrick GRANGER

La Secrétaire de séance

Martine GUERIN

Le Trésorier



Rodolphe FIO





# FEUILLE D'EMARGEMENT

AGO Club des AS – 24 novembre 2022

Association sportive	Nom du représentant	Pouvoir donné à :	Signature
X AÏKIDO	Martine GUERIN		
X ARCHERS	Frédéric DAMONGEOT		
X ASV	Alain DECOODT - Président	D	
X BADMINTON - MJC	Sylvain MAILLARD		
O BASKET	Ludovic HARRISON		
X BOULES	Betty ROZE	GRANGER	
X BOXING DEFENSE	Audrey CHAMBEAU	-	
X CIBLE	Daniel BONNET		
X DANSE - ASV	Martine BECQUART		
O ESCALADE - MJC	Valérian MARTIN		
X ESCRIME	François TIXIER		
O FOOT BALL	Laurent DEFOSSÉ		
O FOOTBALL AMERICAIN	Cyril LEBRUN		
X GLOBAL COMBAT	Thomas RIDOLFO	ROY HEAVE	
X GOLF	Alain KERVICHE		
X GYMNASTIQUE - ASV	Martine PIGNON	-	
X HANDBALL - ASV	Robert LAFOND	DECOODT A	
X JUDO	Antoine COTTIN		
X KARATÉ	Franck KERYSE	D. FURIO	
X KARATÉ DEFENSE	Jean-Claude CHAPUT	viollette	
X KEMPO	Olivier FOURQUET		





# FEUILLE D'EMARGEMENT

AGO Club des AS – 24 novembre 2022

Association sportive	Nom du représentant	Pouvoir donné à :	Signature
X MJC	Charles BISCHLER - Directeur		
O MJC	C FLORENTIN - Président		
X PIAFS - MJC	Ludovic COUTURAUD		
X PIAFS MIGRATEURS	Yves MICHEL	NARP Christine	
X PLONGÉE	<del>Marc VIBERT</del> Pascal TERRIEN		
O TAE KWON DO	Mohammed BENTAHAR		
X TAÏ CHI CHUAN	Edwige BABEL		
X TENNIS	Rodolphe FIOT		
O TENNIS DE TABLE - ASV	Jérôme GOUJON		
X VÉLO	Dominique LAINE		
X VOLLEY - ASV	Céline NGUYEN VAN DAU		
Club des As	Président	Patrick GRANGER	
Club des As		Jean-Claude PINON	
Club des As	Membre	David VIOLETTE	
<b>Invités</b>			
	Patrick Batoufflet		
	Julien Lavergne		
	Marc Boureau		
Droit de vote	Pas droit de vote (sauf procuration)	Pas droit de vote	